CINÉMA NAMUR

BILAN POSITIF pour le Cameo nomade

La salle, créée suite à la fermeture du Cameo 2 en attendant l'ouverture d'un nouveau cinéma. © DR

Après presque un an d'activité, le cinéma d'art et essai compte 21.500 entrées

Le Cameo nomade est, rappelons-le, la salle créée suite à la fermeture du Cameo 2 en attendant l'ouverture d'un nouveau cinéma dans l'immeuble de la rue des Carmes actuellement en travaux. Installée au Quai 22, centre culturel universitaire, elle programme des fictions et documentaires pendant les week-ends et congés scolaires.

EN COMPLÉMENT, la Maison de la Culture permet d'offrir au public namurois, deux fois par mois, des séances plus exceptionnelles, soit en avant-première, soit suivies d'un débat ou d'une rencontre.

Seul bémol : les étudiants ne sont toujours pas au rendez-vous

"*L'exploitation de ces deux salles a largement dépassé les attentes : 21.500 entrées pour une prévision initiale – certes prudente – de 10.000 entrées. Ce résultat est plus qu'enthousiasmant à quelques mois de la réouverture des 5 salles au cœur de la ville, prévue à l'automne prochain*", se réjouit l'exploitant Les Grignoux.

Seul bémol : les étudiants ne sont toujours pas au rendez-vous. "*Déjà à l'époque où je travaillais au Forum puis au Cameo 2, on avait vraiment du mal à faire venir les étudiants au cinéma alors que la programmation était censée leur plaire*", note Laurence Hottard, coordinatrice du Cameo nomade. "*En fait, c'est plutôt un noyau dur d'habitués des anciennes salles d'art et essai que l'on retrouve au Quai 22. Parfois, lorsqu'on programme un film attendu qui ne passe pas ailleurs, on voit arriver un nouveau public. C'était le cas en fin d'année pour Timbuktu qui a remporté le Bayard d'or au dernier FIFF*", se réjouit-elle.

Les séances spéciales qui se déroulent un mercredi sur deux à la maison de la Culture permettent de drainer un public plus nombreux. "*Le fait de bénéficier d'une salle de 420 places au lieu de 96 nous permet de programmer d'autres films ou des projections événementielles. On y atteint régulièrement les 300 spectateurs, surtout grâce à des films de société et en collaboration avec des associations namuroises*", précise Laurence Hottard.

PROCHAINES SÉANCES spéciales ? Le 14 janvier avec le documentaire *National Gallery* sur le prestigieux musée londonien. Le mercredi 28 avec le documentaire belge *La Nef des fous* sur l'aile psychiatrique de la prison de Forest qui sera suivi d'une rencontre avec les réalisateurs, le directeur de la prison de Namur et, sous réserve, un ancien détenu et un gardien qui apparaissent dans le film.

Magali Veronesi

INSOLITE MARCHE

Des plans de la prison RETROUVÉS EN RUE

Ils se trouvaient sur le trottoir, à Leval, en France

Des plans partiels de la prison de Marche-en-Famenne ont été retrouvés dans la nature courant 2013, rapporte Paris Match, dans un article paru hier.

Ces plans de la ventilation, du chauffage et du conditionnement d'air de l'aile B de la prison sont retrouvés sur un trottoir de la commune française de Leval. La tenancière d'un bar-tabac de la localité les a trouvés et les a remis à la police, qui a fait part de la découverte aux autorités belges.

Le parquet de Marche-en-Famenne a ouvert une information judiciaire et entendu plusieurs personnes comme témoins dans ce cadre par la police, notamment le futur directeur de cette prison ultra-moderne. L'enquête n'a toutefois pas permis d'établir de responsabilité.

CETTE PERTE ne désole pas moins les agents pénitentiaires. "*Que les plans d'une prison – ou même des parties de plans dont les détenus sauront toujours faire un usage quelconque – puissent passer aussi facilement dans tant de mains et puis se retrouver dans la nature est invraisemblable. Je croyais la sécurité mieux assurée. Ce type de documents doit demeurer secret défense*", réagit le délégué CSC, Pascal Longrée, interrogé dans Paris Match.

CORRECTIONNELLES NAMUR

UNE COMPLICITÉ INTÉRIEURE ?

Le voleur s'est emparé de trois bagues et de trois broches

La victime, Armande, en est persuadée : pour elle, Azzédine a bénéficié d'infos de la part de quelqu'un qui connaît bien la maison.

En effet, le gaillard n'a visité aucune autre pièce et s'est dirigé directement vers la cuisine pour ouvrir la boîte qui contenait les bijoux, estimés à plus de 10.000 €. Or, à l'époque des faits, le 15 mai 2014, Azzédine était hébergé par son pote Guiseppe dans un appartement de la rue Notre Dame.

Dans ce même immeuble, habite également le copain de la femme d'ouvrage d'Armande. Le monde est si petit, sauf aux yeux des enquêteurs qui ont refusé de suivre l'apprentie détective sur ce chemin sinueux ! Guiseppe, dans la foulée, est poursuivi pour recel.

COMME IL N'EST PAS NÉ de la dernière pluie, il se doutait bien que les bijoux étaient volés. Il a présenté les bijoux dans une boutique spécialisée dans le rachat d'or où le gérant a conservé les bijoux pour expertise pour ensuite avertir la police. Le gaillard espérait juste qu'Azzédine lui donne 200 € pour le prix de son hébergement.

Le procureur requiert 8 mois pour le receleur et 18 mois pour le voleur.

Pour son conseil, Me Toussaint, Guiseppe a été, dès son plus jeune âge, ballotté de homes en homes. Après une condamnation en 2013 pour des soucis de stupéfiants, le garçon s'est racheté une conduite et travaille dans l'horeca où il bénéficie de l'estime de son patron. Son conseil demande une peine de travail ou une amende.

LE CONSEIL D'AZZÉRINE mise aussi sur une jeunesse difficile de son client, SDF depuis trois mois avant les faits. Elle souhaite une suspension du prononcé ou une peine de travail pour que son client puisse reprendre des études. Jugement le 02 février !

R. Tom.

Copie destinée à archives@ville.namur.be

© S.A. IPM 2015. Toute représentation ou reproduction, même partielle, de la présente publication, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans autorisation préalable et écrite de l'éditeur ou de ses ayants droit.